

CLUB DU BOIS JOLI

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 20 OCTOBRE 2021 A 15 HEURES**

PROCES VERBAL

Le 20 octobre 2021 à 15 h le Club du bois Joli s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire au Foyer Communal "La Cravanchoise" sur convocation du Président Claude SEURE, conformément aux statuts.

Une liste d'émargement a "été signée, soit 37 personnes présentes et 10 procurations.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral de l'année écoulée par le Président Claude SEURE
- Approbation des comptes présentés par le Président, en l'absence de la Trésorière, Roberte SEURE, actuellement malade

Rapport moral et approbation des comptes approuvés à l'unanimité.

Le Président demande à l'Assemblée si elle souhaite reprendre les activités du Club en rappelant tous les gestes barrières imposés, à savoir :

- * pass sanitaire
- * port du masque obligatoire
- * respect des distances de sécurité.

Un flacon de gel pour les mains sera disponible à l'entrée principale et votre carte d'identité sera nécessaire, en cas de contrôle de la police.

Un flacon de gel sera également posé sur chaque table et les jeux de cartes seront neufs.

Il ne sera pas servi de goûter, chacun apportera sa boisson, le goûter étant interdit.

L'Assemblée approuve l'ensemble des conditions et souhaite à l'unanimité reprendre ses activités le 3 novembre 2021 à 14 heures.

Le Président donne ensuite la parole à Christiane BOHRER, secrétaire :

***Cotisation 2022** : La cotisation sera demandée en janvier 2022. Elle est ramenée à 20 euros : approbation de l'Assemblée

***Renouvellement de l'adhésion à l'OPABT 2021-2022**

La cotisation versée en 2020 était de 173,60 et la subvention que nous a versé le Département a été de 339 euros : l'adhésion est renouvelée

***Organisation des loisirs 2022**

Le calendrier n'a pas encore été établi pour 2022. Néanmoins celui-ci sera examiné en janvier 2022, si les conditions restent stables.

Le Président remercie l'Assemblée de sa présence et lui donne rendez-vous
le mercredi 3 novembre 2021 à 14 heures.

le Président,



la Secrétaire,

